



POINT CSE

Suite à l'instance CSE du 7 avril 2023

1 Consultation Transfert DTD 13 sur l'agence d'aix galice : l'opération se fait à M2 constant c'est donc le site de l'agence d'Aix galice qui se voit amputé de m2. A priori la direction est en concertation avec les personnels concernées afin de trouver des solutions individuelles (8 agents concernés)

ABST 20 dont le SNU Contre 6

2 Consultation Projet Adriana

Le projet de relogement prévoit le relogement de l'Agence de Marseille Saint-Charles et de la restitution partielle de l'Agence de Marseille Belle de Mai dans un bâtiment à construire, composé de 2 niveaux (RdC/2ème étage).

Eléments actuels

- A** • **APE Marseille Saint-Charles :**
 - ✓ 4 rue Léon Gozlan, 13003 MARSEILLE
 - ✓ Surface actuelle : 994 m²
- C** • **APE Marseille Belle de Mai :**
 - ✓ 26 rue Jobin, 13003 MARSEILLE
 - ✓ Surface actuelle : 579 m² (dernier étage)

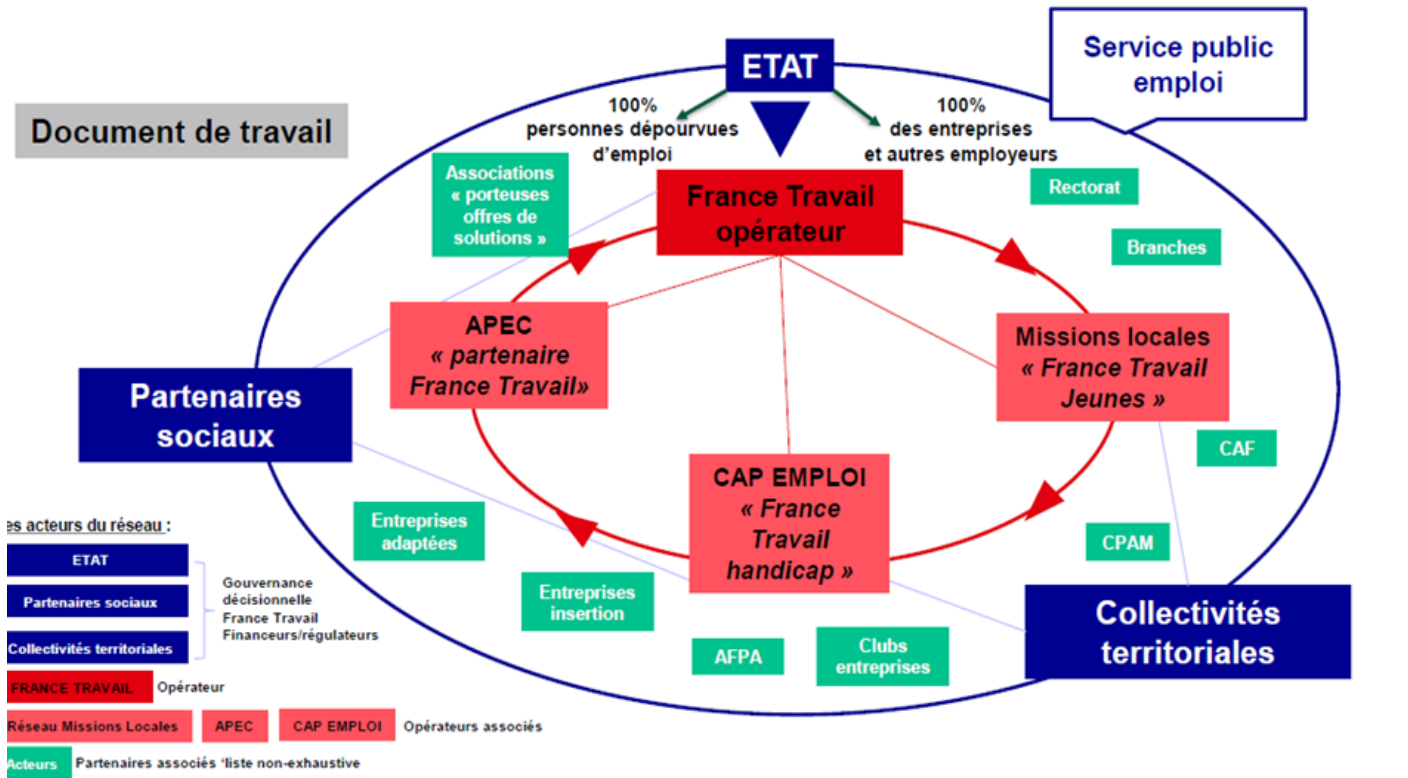
Eléments site cible

- B** • **Marseille Adriana :**
 - **Adresse :** Place Jules Guesde, 13003 MARSEILLE
 - **Superficie plancher :** 1 417 m² SDP
 - **Distance :**
 - ✓ Saint-Charles -> Cible : 1 km
 - ✓ Belle de Mai -> Cible : 1,9 km (Source Google map)
 - **Parkings :** 8 places privatives en sous-sol et places complémentaires à prendre dans les parkings publics à proximité
 - **Accessibilité :**
 - ✓ Lignes de bus 509, 521, 533, 582 et 82S
 - ✓ Métro ligne 2
 - **Livraison contractuelle :** 1^{er} trimestre 2024



Transfert de 27 agents de la Belle de Mai plus l'effectif de l'agence St Charles qui ferme (au total 95 agents) Au vu du peu d'informations donné par la direction le **SNU** s'abstient sur le projet principalement par manque d'information et demande à la direction d'informer les agents dans un délai raisonnable A suivre

3 France travail : le département de Seine st Denis se retire de l'expérimentation et dénonce la philosophie générale du projet réaffirmé par le président de la république quand il déclare qu'il faut durcir les conditions d'accès. D'autres conseils départementaux semblent dubitatifs sur les objectifs ; Pour l'instant le débat porte beaucoup sur la gouvernance de France travail. Les missions locales sont en désaccord avec l'appellation France travail jeune. A priori la date de la mise en place de France travail recule du 1^{er} janvier à courant 2024. Au niveau législatif, France travail serait embarqué dans la future loi travail (projet du gouvernement) A suivre



4 Bilan FSE

BILAN 2022

L'accompagnement GLOBAL

L'accompagnement global est un accompagnement personnalisé et intensif, réalisé par un binôme constitué d'un conseiller Pôle emploi dédié et d'un travailleur social. Cet accompagnement a pour objectif l'accès à l'emploi des demandeurs d'emploi par la résolution ou la réduction des difficultés sociales et professionnelles qu'ils rencontrent.

L'accompagnement Global se déroule principalement de manière individuelle, mais peut comporter des séquences collectives.

Ce dispositif est programmé de 2021 à 2027 par le FSE, la convention actuelle couvre 2021, 2022 et 2023 par voie d'avenant. **Le coût financier de cette opération est pris en charge à 100% par le FSE** (masse salariale + frais de fonctionnement).

Résultat 2022, bilan en cours de finalisation (dépôt 2eme semestre 23)

- **15 244 DE** accompagnés dont **8 891** nouvelles entrées, +5 % N-1
- Une cible annuelle d'accompagnements largement atteinte -> **101 %**

DT	Nbr DE suivis en GLO	Dont nouvelles Entrées 2022	Cible nouvelles entrées 2022	Taux d'atteinte cible 2022
04	674	403	450	90%
05	384	213	200	107%
06	3026	1802	1512	119%
13	7267	4279	4143	103%
83	1870	1108	1020	109%
84	2023	1086	1470	74%
Total PACA	15 244	8 891	8 795	101%

- L'impact de cet accompagnement est très significatif avec **40,21%** de sorties positives, soit 23% de plus que la cible conventionnée (16,9%) :

30,82% DE en emploi
9,39% DE en formation

A noter :

✓ Résultat positif du contrôle de service fait sur le Bilan 2021

🧪 Expérimentation d'Hermès sur le Vaucluse (outil de facilitation et de sécurisation des diagnostics partagés)

98

Conseillers dédiés à 100%
Soit 91,80 ETP, sur 58 agences de la région
Renfort 12 conseillers-> plan pauvreté et REACT'UE

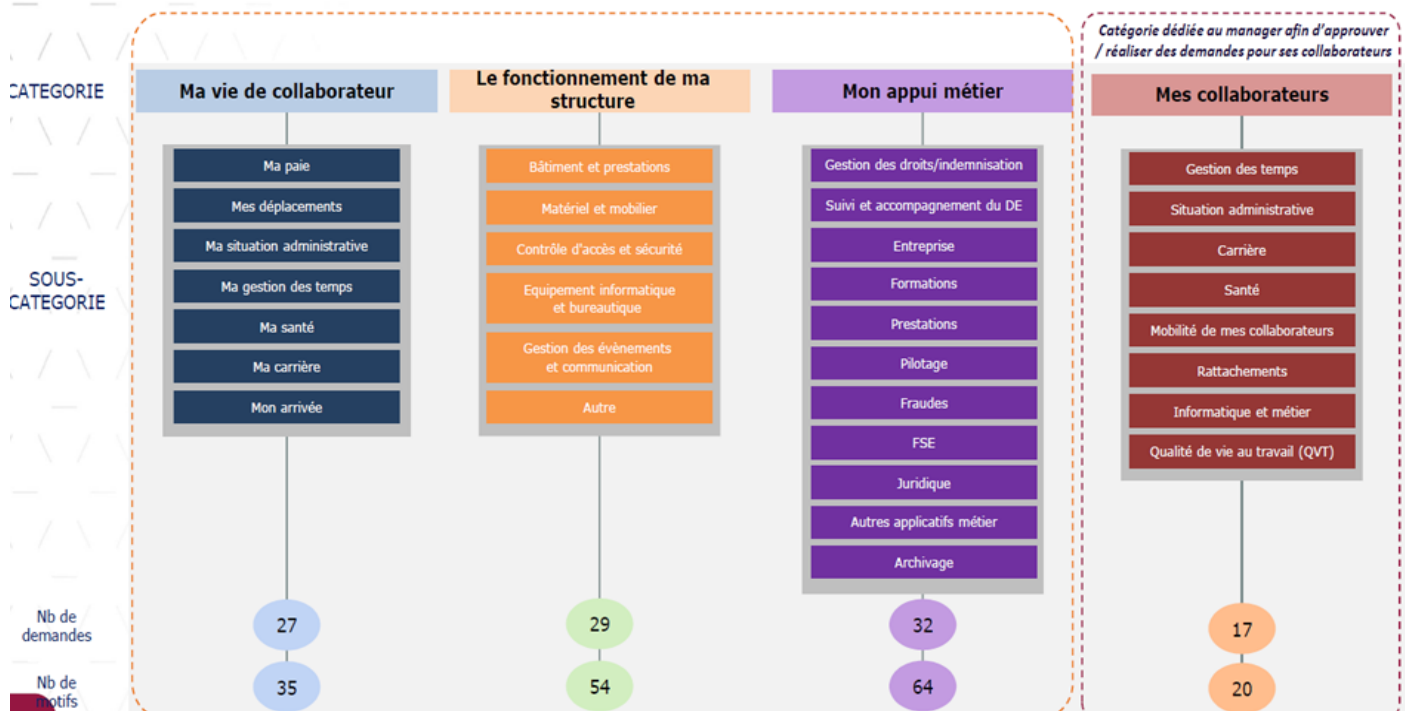
Pour le **SNU** au-delà des résultats positifs reste la problématique de la taille des portefeuilles qui reste plus que théorique. Les collègues constatent au quotidien l'explosion du volume ce qui a une incidence sur la qualité de l'offre de service. A ce jour aucune réponse concrète n'est proposée en termes d'effectif.

5 C'ZAME

C'est un logiciel qui va remplacer le one action et qui doit améliorer le rapport entre le réseau et les structures déployé prévu en octobre 2023. Le SNU s'interroge sur les délais de réponse notamment sur les questions RH. A suivre

Illustration du référentiel

Le schéma ci-dessous illustre la structuration du référentiel de demandes en cours de finalisation avec les 3 régions des vagues 1 et 2 (HDF, Gd-Est, BFC). Il a été élaboré dans une logique de simplification en adoptant un nombre limité d'entrées facilement compréhensibles par les collaborateurs :



6 Fermeture et transfert du service de Pontremoli 06

Le bâtiment situé avenue Pontrémoli, Villa A4, 06200 Nice, dispose d'une surface utile brute (SUB) de 702 m² (SHON 1 067 m²). Il abrite 15 collaborateurs (dont 2 contrats suspendus et 1 départ en retraite avant la date de fin de bail), soit un ratio de 46,8 m²/agent.

A noter : les collaborateurs présents bénéficient tous de jours de télétravail.

Le bail arrivant à échéance le 5 septembre 2023, la décision a été prise de ne pas le renouveler au regard du taux d'occupation du bâtiment.

La Direction Régionale Adjointe en charge de la Performance Sociale, la Direction Territoriale 06 et la Direction Administrative et Financière se sont mobilisées pour examiner les solutions possibles au relogement des agents de Nice Pontrémoli.

Les managers ont informé les agents de la future fermeture de leur site et les ont interrogés pour recueillir leur souhait d'affectation.

Les recherches de solutions ont été menées avec l'objectif de prendre en compte 2 priorités, à savoir :

- d'une part et autant que possible, les souhaits des agents relayés par les managers
- d'autre part d'identifier des sites permettant un rapprochement du domicile des agents concernés quand cela a été possible, ou situés le plus à l'ouest possible de Nice, et offrant des places de parking disponibles

Le scénario qui en a découlé est présenté dans cette note. Il a fait l'objet d'une information auprès des collaborateurs menée par chaque manager. A date, 15 agents au total sont identifiés dont deux contrats suspendus et un agent dont le départ en retraite est acté à une date antérieure au déménagement.

Ainsi 12 agents sont concernés :

- 8 agents de la Direction Administrative et Financière,
- 2 agents de la Direction de la Stratégie (RSE),
- 1 agent de la Direction de la Performance (CI),
- 1 agent de la Médiation.

Le scénario d'affectation retenu est le suivant :
le site de Nice Berlioz pour les 8 agents de la DAF et un agent de la Direction de la Stratégie (RSE),
des agences de proximité pour :
un agent de la Direction de la Performance (CI) à Grasse,
un agent de la Direction de la Stratégie (RSE) à Antibes,
un agent de la Médiation à Cannes.

Dispositions de la CCN applicables pour tous les cas de mobilité géographique des sites

Les dispositions de la CCN applicables pour les agents concernés sont les suivantes :

Article 26.4 Mesure d'accompagnement de la mobilité géographique sans déménagement liée à la mise en place du schéma cible d'implantation de Pôle emploi et au reclassement des personnels impactés par le transfert du recouvrement des contributions d'Assurance chômage.

En cas de mobilité géographique n'entraînant pas de déménagement, les incidences pour le personnel sont accompagnées financièrement lorsque cette mobilité entraîne pour l'agent un accroissement significatif de son temps ou de la distance de trajet entre le domicile et le lieu de travail.

Ainsi, il est attribué à chaque agent en contrat à durée indéterminée concerné une prime versée en une fois exprimée en nombre de points, calculée en fonction de la durée de l'accroissement du temps ou de la distance sur un trajet aller-retour entre le domicile et le lieu de travail selon le barème suivant :

Plus de 20 minutes ou plus de 15 kilomètres : 262 points ;

Plus de 40 minutes ou plus de 25 kilomètres : 314 points ;

Plus de 60 minutes ou plus de 35 kilomètres : 366 points ;

Plus de 80 minutes ou plus de 45 kilomètres : 419 points.

Les agents ont la possibilité de faire valoir leur droit à cette prime dans le mois qui suit l'installation dans le nouveau site.

7 Evolution occupation des m2 en structure

Malgré ce que nous dit la direction sur l'application de la note gouvernementale sur la réduction des m2 uniquement en structure nous n'avons pas la même lecture de cette note en effet la note stipule

Afin d'impulser une nouvelle dynamique à la politique de rationalisation immobilière tout en faisant de celle-ci un levier de transformation des espaces de travail pour les adapter au mode de travail hybride, aux besoins de transversalité, de coopération et de renforcement du collectif, je souhaite définir une nouvelle doctrine d'occupation des immeubles tertiaires pour les services de l'Etat et ses opérateurs.

Cette nouvelle doctrine doit rester en cohérence avec l'objectif de réduction des surfaces utilisées par l'Etat, qui permet d'infléchir les dépenses de location, d'entretien et de rénovation associées, et qui constitue également un puissant levier pour réduire son impact environnemental, avec la diminution corrélative des consommations énergétiques.

En outre, en réduisant le nombre de bâtiments à entretenir, l'Etat sera mieux à même d'entretenir les bâtiments conservés, d'offrir de meilleures conditions d'accueil des usagers et de meilleures conditions de travail aux agents publics.

Enfin, la libération de surfaces par l'Etat, par leur mise à disposition au profit d'autres acteurs - que ce soit pour du tertiaire ou du logement -, évitera la construction de nouveaux bâtiments, les émissions de gaz à effet de serre associées, et participera à l'atteinte de l'objectif « zéro artificialisation nette » des sols.

Je vous demande de veiller à l'application de cette nouvelle doctrine de la politique immobilière de l'Etat par vos administrations et opérateurs à compter de 2023.

Le **SNU** sera vigilant sur l'application de la note A suivre.

8 Information sur les sessions de formation sur le 06

Suite à la fermeture du Campus des Alpes Maritimes l'activité formation a été maintenue sur le département dans des locaux de location.

Semestre 1 2022	Semestre 2 2022 à maintenant
55 sessions réalisées	42 sessions (réalisées ou planifiées)
↳ 403 stagiaires	↳ 356 stagiaires
18 sessions annulées (principalement par manque de stagiaires)	9 annulées (manque de stagiaires ou FO)

9 Heures supplémentaires

Le **SNU** précise que tous les métiers sont éligibles à des heures supplémentaires avec décision du manager encore faut il que l'information soit partagée !

10 ASC

Suite à la commission des Activités Sociales et Culturelles du mois de Mars, vous trouverez ci-joint les éléments concernant les projets proposés et voté le 7 avril :

Pointu Festival au Gaou – Six-fours-les-plages (83)

Du 7 au 9 Juillet 2023 – Pass 1 journée Tarif unique à 25€ – **Prise en charge de 60€** soit un tarif salarié de **10€** et Pass 3 jours Tarif unique à 45€ – **Prise en charge de 60€** soit un tarif salarié de **18€**

Jardins Sonores – Vitrolles (13)

Le 19 Juillet 2023 – **Soprano** – Tarif Unique 42€ – **Prise en charge CSE de 60%** soit un tarif salarié de **16,80€**

Le 20 Juillet 2023 – **Ben Harper** – Tarif Unique 46€ – **Prise en charge CSE de 60%** soit un tarif salarié de **18,40€**

Le 21 Juillet 2023 – **Shaka Ponk** – Tarif Unique 46€ – **Prise en charge CSE de 60%** soit un tarif salarié de **18,40€**

Nuit des Guitares – Beaulieu sur mer (06)

Le 6 Juillet 2023 – **Isia** – Tarif Unique 25€ – **Prise en charge CSE de 60%** soit un tarif salarié de **10€**

Le 7 Juillet 2023 – **Jane Birkin** – Tarif Unique 30€ – **Prise en charge CSE de 60%** soit un tarif salarié de **12€**

Le 8 Juillet 2023 – **Bernard Lavilliers** – Tarif Unique 30€ – **Prise en charge CSE de 60%** soit un tarif salarié de **12€**

Mika – Palais des festivals Cannes (06) (PROJET SNU)

Le 20 Juillet 2023 – **Concert Mika** sur le toit du palais des festivals, Places debout – Tarif unique 50€ – **Prise en charge CSE de 60%** soit un tarif salarié de **20€**

Palais Nikaia – Nice (06) (PROJET SNU)

Le 27 Septembre 2023 – **Louise Attaque** – Tarif Unique 63,80€ – **Prise en charge CSE de 60%** soit un tarif salarié de **25,52€**

Le 3 Octobre 2023 – **Maxime Gasteuil** – Tarif Unique 49€ – **Prise en charge CSE de 60%** soit un tarif salarié de **19,60€**

Musée de Préhistoire des Gorges du Verdon – Quison (04)

Le 9 Septembre 2023 – **Visite guidée du musée le matin et animations l'après-midi** (tirs, feux, taille), déjeuner libre le midi

Tarif Adulte 13€ et Enfant 10€ – **Prise en charge CSE de 60%** soit un tarif salarié Adulte de **5,20€** et Enfant de **4€**

Estérel Adventure Beach – Agay (83)

Le 8 Juillet 2023 – **Activités nautiques** (pédalo, padle, kayak...) et **déjeuner au restaurant de la plage** (buffet complet)

Tarif Adulte 79€ et Enfant 64€ – **Prise en charge CSE de 60%** soit un tarif salarié Adulte de **31,60€** et Enfant de **25,60€**,
20€ et Enfant de **4€**

Réserve des Monts d'Azur – Thorenc (06) (PROJET SNU)

Le 30 Septembre 2023 – **Journée écoute du brame des cerfs**, réserve de bisons et chevaux, promenade à pied et **repas complet**

Tarif Unique 61,70€ – **Prise en charge CSE de 60%** soit un tarif salarié de **24,68€**

Soirée Catamaran Feu d'artifice – Baie de Cannes (06) (PROJET SNU)

Le 24 Aout 2023 – **Sortie en catamaran, buffet à bord et feu d'artifice** en baie de Cannes
Tarif Unique 88€ – **Prise en charge CSE de 60%** soit un tarif salarié de **35,20€**

Journée OK CORRAL – Cuges-les-pins (83) (PROJET SNU)

Le 28 Octobre 2023 – Entrée au parc sur la journée et gouter

Tarif Unique 34,55€ – Prise en charge CSE de 60% soit un tarif salarié de 13,82€

Journée Zoo La Barben – La Barben (13) (PROJET SNU)

Le 23 Septembre 2023 – Entrée au parc animalier, petit train et panier pique-nique

Tarif Adulte 30€ et Enfant 17€ – Prise en charge CSE de 60% soit un tarif salarié Adulte de 12€ et Enfant de 6,80€

Sortie Bivouac Nature – Région de Saint Dalmas (06) (PROJET SNU)

Du 22 au 23 Juillet 2023 – Escapade nature, nuit à la belle étoile, apprendre à bivouaquer, repas et matériel

Tarif Adulte 98€ - Part fixe CSE de 30€ et coefficient familial soit un tarif de 20,40€ à 51€ selon le coef

Tarif Enfant 62€ - Part fixe CSE de 30€ et coefficient familial soit un tarif de 9,60€ à 24€ selon le coef

Voyage à Barcelone – Espagne (PROJET SNU)

Du 13 au 17 Octobre 2023 – 5 jours/4 nuits en formule petit déjeuner en hôtel 4* – Séjour en car tourisme, départ de Nice avec arrêts dans le 83 et 13, supplément chambre individuelle 295€

Visites guidées de la ville au cours du séjour, places pour la Sagrada Familia, Hôtel en centre-ville, temps libre – 45 places

Tarif Adulte (+12ans) 670€ - Part fixe CSE de 150€ et coefficient familial soit un tarif Adulte de 156€ à 390€ selon le coef

Tarif Enfant 480€ - Part fixe CSE de 150€ et coefficient familial soit un tarif Adulte de 99€ à 247,50€ selon le coef

Voyage à Lisbonne – Portugal

Départs de Marseille (Du 15 au 18 Septembre 2023) et de Nice (Du 22 au 25 Septembre 2023) – 4 jours/3 nuits en formule petit déjeuner en hôtel 1* + 2 déjeuners en ville

Séjour en avion avec Air Portugal, visites guidées de la ville au cours du séjour, places pour musée et soirées libres, supplément chambre individuelle 180€ – 38 places

Tarif Unique 752€ - Part fixe CSE de 160€ et coefficient familial soit un tarif Adulte de 177,40€ à 444€ selon le coef

La commission a aussi validé une convention de partenariat avec SANDAYA (jusqu'à 20% de remise)

Vote POUR : 17 abst :FO CGC NPPV : UNSA

A bientôt pour un nouveau « POINT CSE » avec le SNU !

N'hésitez pas à nous faire part de vos expériences, questions...

par mail : syndicat.snu-paca@pole-emploi.fr,

afin que nous puissions porter votre voix

Pour plus d'info CONTACTEZ nos élus SNU CSE :

**Sébastien Demaries, Eve Xella, Olivier Peyron,
Zora Ousahla, Jeannine Ruggieri ,Gérald Cornillad**

Eric Almagro Représentant Syndical.